

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Rés
et
Mor
be***21007922***

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

12 JAN. 2021DU BRABANT WALLON
GreffeN° d'entreprise : **0450 024 867****Nom**(en entier) : **CARBOMIN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue d'Odeghien 52 - 1420 Braine-l'Alleud****Objet de l'acte : Publication rectificative**

Une erreur matérielle s'est glissée à l'occasion de la publication au Moniteur belge du 22/10/2020 sous la référence 0124874

Il y a lieu de lire :

L'Assemblée générale extraordinaire, à l'unanimité des voix et par vote séparé :

Décide le transfert immédiat du siège social à 1380 OHAIN, Chaussée de Louvain 674.

Tandis que le siège d'exploitation est à 7181 FAMILLEUREUX, Rue de Manage, 40.

Cette décision prend son effet immédiatement

En lieu et place de :

L'Assemblée générale extraordinaire, à l'unanimité des voix et par vote séparé :

Décide le transfert immédiat du siège social à 1380 OHAIN, Chaussée de Louvain 674.

Tandis que le siège d'exploitation est à 7181 FAMILLEUREUX, Rue de Mariage, 40.

Cette décision prend son effet immédiatement

L'assemblée extraordinaire mandate J.Jordens sprl / Serge Solau aux fins de procéder aux différentes formalités liées à ces décisions, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Serge Solau
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/01/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).